

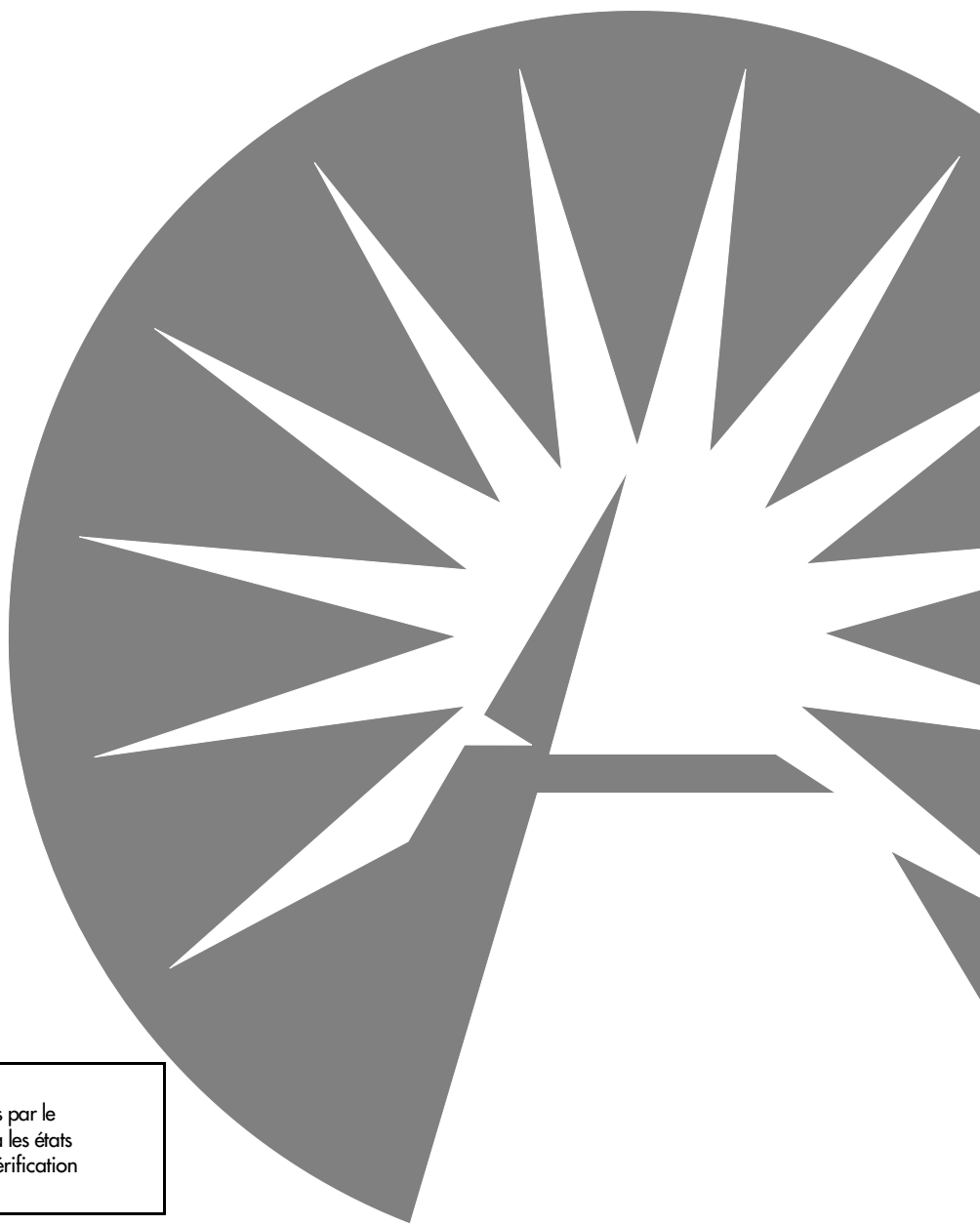


Mandat privé Fidelity Titres à revenu fixe – Plus

Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



Mandat privé Fidelity Titres à revenu fixe – Plus
Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)
Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Obligations canadiennes	90,2	91,7
Obligations étrangères	3,2	4,8
Trésorerie et équivalents	5,8	2,8
Autres actifs nets (passifs)	0,8	0,7
Échanges financiers	1,1	1,4

Le pourcentage des échanges financiers est calculé en divisant le gain théorique et non réalisé (perte) par l'actif net total.

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Obligations de sociétés	42,8	43,6
Obligations fédérales	27,2	24,7
Obligations provinciales	16,8	20,9
Obligations municipales	3,4	2,5
Obligations étrangères	3,2	4,8
Trésorerie et équivalents	5,8	2,8
Autres actifs nets (passifs)	0,8	0,7

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
Canada	90,2	91,7
États-Unis d'Amérique	1,8	2,2
Autres (individuellement moins de 1 %)	1,4	2,6
Trésorerie et équivalents	5,8	2,8
Autres actifs nets (passifs)	0,8	0,7

Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont basés sur la portion des placements que le Fonds détient dans le fonds sous-jacent, calculée au prorata.

Répartition des échéances

Nombre d'années	Valeur marchande des titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Valeur marchande des titres à revenu fixe au 30 juin 2011 (en milliers de dollars)
0 – 1	5 012	3 343
1 – 3	4 677	7 051
3 – 5	12 911	8 941
Plus de 5	38 162	27 709

Répartition de la qualité

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2011
AAA	36,4	31,5
AA	29,1	32,1
A	12,6	13,3
BBB	13,7	14,6
BB et moins	0,0	0,0
Sans classement	1,6	5,0
Placements à court terme et autres actifs nets	6,6	3,5

Nous avons utilisé les notations de l'agence Moody's Investors Service, Inc. Lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé celles de S&P.[®] Toutes les notations figurent en date indiquée et ne reflètent pas les modifications ultérieures.

Total de l'actif net du Fonds 61 251 000 \$ (au 31 décembre 2011) et 47 362 000 \$ (au 30 juin 2011)

Mandat privé Fidelity Titres à revenu fixe – Plus Titres en portefeuille (non vérifiés) – suite

En pourcentage de l'actif net

Fonds sous-jacent – 100,0 %

	Parts (en milliers de dollars)	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds Fidelity Obligations canadiennes – Série O (a)	4 335	<u>58 673 \$</u>	<u>61 267 \$</u>
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 100,0 % ..		<u>58 673 \$</u>	<u>61 267</u>
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,0 %			<u>(16)</u>
ACTIFS NETS – 100 %			<u>61 251 \$</u>

Légende

(a) Représente 1,1 % du fonds sous-jacent.

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

	Au 31 décembre 2011	Au 30 juin 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	61 267 \$	47 362 \$
Montants à recevoir à la vente de placements	57	294
Intérêts courus et dividendes à recevoir	—	165
Montants à recevoir à la vente de parts	97	322
	<u>61 421</u>	<u>48 143</u>
Passif		
Montants à payer au dépositaire	16	—
Montants à payer à l'achat de placements	95	487
Montants à payer au rachat de parts	2	247
Distributions à payer	2	9
Frais de gestion et de conseil à payer	46	32
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	5	4
Autres montants et charges à payer	4	2
	<u>170</u>	<u>781</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>61 251</u>	<u>47 362</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	—	—
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>61 251 \$</u>	<u>47 362 \$</u>

Actif net représentant les capitaux propres (par part)

Série B : (43 477 \$ / 3 876 parts et 31 234 \$ / 2 921 parts, respectivement)	<u>11,2161 \$</u>	<u>10,6925 \$</u>
Série F : (6 357 \$ / 600 parts et 4 808 \$ / 477 parts, respectivement)	<u>10,5881 \$</u>	<u>10,0749 \$</u>
Série I : (11 417 \$ / 1 018 parts et 11 320 \$ / 1 059 parts, respectivement)	<u>11,2188 \$</u>	<u>10,6874 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Semestre terminé le 31 décembre 2011	Fonds	Série B	Série F	Series I
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :				
Activités	3 276 \$	2 219 \$	341 \$	716 \$
Distributions aux porteurs de parts				
Revenu net de placement	(766)	(545)	(85)	(136)
Réduction des frais de gestion	(21)	(4)	(1)	(16)
	<u>(787)</u>	<u>(549)</u>	<u>(86)</u>	<u>(152)</u>
Opérations sur les capitaux propres				
Produit net de la vente de parts	17 770	14 392	1 863	1 515
Réinvestissement des distributions	737	511	77	149
Montants payés sur les parts rachetées	(7 107)	(4 330)	(646)	(2 131)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	11 400	10 573	1 294	(467)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	13 889	12 243	1 549	97
Actif net				
Au début de la période	47 362	31 234	4 808	11 320
À la fin de la période	<u>61 251 \$</u>	<u>43 477 \$</u>	<u>6 357 \$</u>	<u>11 417 \$</u>

Semestre terminé le 31 décembre 2010	Fonds	Série B	Série F	Series I
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :				
Activités	731 \$	460 \$	53 \$	218 \$
Distributions aux porteurs de parts				
Revenu net de placement	(630)	(416)	(53)	(161)
Par rapport au gain réalisé net	(185)	(125)	(15)	(45)
Réduction des frais de gestion	(20)	(3)	—	(17)
	<u>(835)</u>	<u>(544)</u>	<u>(68)</u>	<u>(223)</u>
Opérations sur les capitaux propres				
Produit net de la vente de parts	17 461	13 746	2 485	1 230
Réinvestissement des distributions	760	482	60	218
Montants payés sur les parts rachetées	(7 515)	(5 079)	(891)	(1 545)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	10 706	9 149	1 654	(97)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	10 602	9 065	1 639	(102)
Actif net				
Au début de la période	30 176	18 460	1 497	10 219
À la fin de la période	<u>40 778 \$</u>	<u>27 525 \$</u>	<u>3 136 \$</u>	<u>10 117 \$</u>

États financiers (non vérifiés) – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Semestres terminés le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	1 060	806
	<u>1 060</u>	<u>806</u>
Charges		
Frais de gestion	234	165
Frais d'administration	27	19
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	24	15
Total des charges	<u>285</u>	<u>199</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>775</u>	<u>607</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents	239	98
Distribution du gain en capital des fonds sous-jacents	—	273
Total du gain net réalisé (perte)	<u>239</u>	<u>371</u>
Variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée :		
Fonds sous-jacents	2 262	(247)
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	<u>2 501</u>	<u>124</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>3 276 \$</u>	<u>731 \$</u>

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série B	<u>2 219 \$</u>	<u>460 \$</u>
Série F	<u>341 \$</u>	<u>53 \$</u>
Série I	<u>716 \$</u>	<u>218 \$</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série B	<u>0,6645 \$</u>	<u>0,2034 \$</u>
Série F	<u>0,6812 \$</u>	<u>0,2047 \$</u>
Série I	<u>0,7259 \$</u>	<u>0,2231 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le mandat privé Fidelity titres à revenu fixe – Plus (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 31 octobre 2008 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit la presque totalité de son actif dans des parts du Fonds Fidelity Obligations canadiennes – Série O (le fonds sous-jacent).

Le Fonds comprend des parts de série B, de série F et de série I. Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI). Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série B et de série I et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série I sont offertes à tous les investisseurs qui se sont souscrits à une Entente de série I avec Fidelity. Les parts de série I sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, la variation des taux d'intérêt et de la qualité du crédit. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de créance (y compris les titres soumis à restrictions) sont évalués en fonction des prix déterminés par un service de cotation indépendant ou par des courtiers qui négocient ces titres. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte du rendement ou du prix d'obligations de qualité comparable, des taux d'intérêt, de l'échéance, du type de placement, des hypothèses relatives à la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie de même que des prix fournis par le courtier. Ces titres sont habituellement classés dans le niveau 2 de la hiérarchie.

Les échanges financiers sont les évaluations fondées sur le quotidien de marché à marché ou les évaluations fournies par les courtiers. Les variations des valeurs sont présentées comme plus-value (moins-value) non réalisée. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours aux courbes de comparaison avec le taux d'intérêt, aux courbes d'écart des taux, aux possibilités de défaillance et aux taux de redressement. En résultat, les échanges financiers sont classés en général au niveau 2 de la hiérarchie. Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part (NAVPU) à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Lorsque des prix indépendants ne sont ni disponibles ni fiables, les titres de créance et les échanges financiers peuvent être évalués en ayant recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qu'utiliserait un service de cotation indépendant. Bien que ces données soient généralement classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, elles pourraient appartenir au niveau 3 dans certaines circonstances.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Principales méthodes comptables – suite

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et dans la « Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères » de l'État des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et la désactualisation de l'escompte et l'amortissement de la prime pour les titres de créance. La valeur du principal des titres indexés sur l'inflation est périodiquement ajustée en fonction du taux d'inflation et le revenu d'intérêt est constaté selon cette valeur. Les rajustements au principal causés par l'inflation sont constatés à titre d'augmentations ou de diminutions du revenu d'intérêt, et ce, même si le montant du capital n'est pas reçu avant l'échéance. Les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'État des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours de l'achat peuvent entraîner des frais de transaction à court terme équivalant à 1,00 % des recettes desdites parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'État des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne des fonds placés. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

2. Principales méthodes comptables – suite

Ententes sur les échanges financiers

Chaque fonds sous-jacent peut investir dans les échanges financiers dans le but de gérer son exposition au taux d'intérêt ou au risque de crédit.

Les échanges financiers du taux d'intérêt correspondent aux ententes sur les échanges des flux de trésorerie déterminées sur le montant de capital théorique, par exemple l'échange des paiements d'intérêt à taux fixe avec les paiements d'intérêt à taux variable. Le premier risque associé aux échanges financier du taux d'intérêt est la répercussion des variations défavorables des taux d'intérêt sur le fonds sous-jacent.

Les gains ou les pertes se réalisent à la fin de l'entente. Il est peut-être nécessaire de maintenir les garanties, sous forme de liquidité ou de titres, dans des comptes séparés avec le dépositaire du fonds sous-jacent conformément aux contrats sur les échanges financiers. Les risques peuvent dépasser les montants reconnus. Ils comprennent les variations du rendement des instruments sous-jacents, la non-conformité des contreparties aux modalités du contrat et le manque possible de liquidité selon les ententes sur les échanges financiers.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalent à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseil ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série B	0,95 %
Série F	0,45 %
Series I	1,20 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant, les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Le Fonds verse un taux annuel de 0,10 % établi en fonction de la valeur de l'actif net de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil.

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuellement proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % à la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'État des résultats comme Taxe de vente.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

4. Imposition et distributions – suite

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Revenu net de placement		
Série B	0,1580 \$	0,1778 \$
Série F	0,1774	0,1924
Séries I	0,1440	0,1658
Gain réalisé net		
Série B	—	0,0488
Série F	—	0,0473
Séries I	—	0,0482

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital à reporter.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Le produit du rachat peut être de 0 % à 5 % pour le rachat des parts des séries B. Le produit du rachat peut être de 0 % à 5 % pour le rachat des parts des séries I et est négocié entre le porteur de part et le courtier selon l'entente de la série I.

Aucun FSI n'est exigible à l'achat des parts de série F du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F ou de série I du Fonds.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements du Fonds sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en trois séries de parts : Les parts de séries B F et I. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale sans aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités sont gérées en plaçant la majorité des actifs dans des instruments qui peuvent être liquidés rapidement et par l'entremise de la capacité du Fonds d'emprunter jusqu'à 5 % de l'actif total net.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période				Parts en circulation à la fin de la période
Période terminée le 31 décembre 2011	Souscrites	Réinvesties	Rachetées		
Série B	2 921	1 301	46	(392)	3 876
Série F	477	178	7	(62)	600
Série I	1 059	137	14	(192)	1 018
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série B	1 732	1 277	45	(473)	2 581
Série F	149	244	6	(87)	312
Série I	958	115	20	(144)	949

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent peuvent recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer leur exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence du fonds sous-jacent, et ce, sur une base régulière. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

L'objectif du fonds consiste à obtenir un flux constant de revenu. Il cherche à obtenir un rendement comparable à celui de son fonds sous-jacent, le Fonds Fidelity Obligations canadiennes – Série O, en investissant la presque totalité de son actif dans des parts de ce dernier. L'indice de référence du Fonds est l'indice obligataire universel DEX.

Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la qualité du crédit de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Le risque de crédit du Fonds lié aux passifs financiers et le risque de crédit de la contrepartie lié aux actifs financiers sont considérés, le cas échéant, au moment de déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des investissements et d'autres actifs représente l'exposition maximum au risque de crédit au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le risque de crédit en hausse pour certains fonds sous-jacents canadiens est principalement contrebalancé par l'investissement dans des instruments cotés ou des instruments émis par des contreparties cotées dont la cote de solvabilité est d'au moins « BB » selon l'agence Moody's Investors Service ou Standard and Poor's®. Pyramis surveille les titres de certains fonds sous-jacents au moment de l'achat afin de s'assurer que leur pondération en titre de dette de catégorie BB ou moindre n'excède pas les 5 %, et que leur pondération en titres de catégorie BBB ou moindre n'excède pas les 35 %. L'aperçu du portefeuille du Fonds présente la cote de solvabilité de tous les titres de créance au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

L'exposition au risque de crédit des instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé à l'égard de l'obligation contractuelle du Fonds sous-jacent conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Chaque fonds sous-jacent limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation ne permettent pas une compensation exacte des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net puisque les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Toutefois, le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale du chaque fonds sous-jacent au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque le Fonds subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de 38 \$ (1 \$ au 30 juin 2011).

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de crédit – suite

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le fonds sous-jacent. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé par l'entremise de ses placements dans chaque fonds sous-jacent.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent maintiennent une liquidité suffisante en investissant la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds et chaque fonds sous-jacent peuvent, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. La liquidité du Fonds et de chaque fonds sous-jacent fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds et chaque fonds sous-jacent ont recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements et les instruments dérivés du Fonds et de chaque fonds sous-jacent sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre du fonds sous-jacent.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2011, toutes les autres variables étant demeurrées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 2 880 \$ (2 368 \$ au 30 juin 2011). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché.

La stratégie de placement des titres à revenu fixe repose sur une compréhension quantitative indépendante du profil risque rendement des indices de référence et du portefeuille et sur une compréhension explicite de toutes les participations actives par rapport à l'indice de référence. L'anticipation des taux d'intérêt n'est pas une composante importante de la stratégie de placement des titres à revenu fixe.

Les titres en portefeuille présentent les placements du Fonds à la fin de la période classés en fonction de la date contractuelle de modification des taux d'intérêt ou la date à l'échéance, selon la première éventualité.

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 25 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 970 \$ (725 \$ au 30 juin 2011). En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie fonctionnelle du Fonds et de chaque fonds sous-jacent. Le Fonds et chaque fonds sous-jacent sont exposés au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou les contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change.

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, la majorité des actifs et des passifs du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important en raison des fluctuations des taux de change.

9. Normes comptables futures

Le Conseil canadien des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer de se conformer aux PCGR jusqu'à l'exercice financier commencé le 1^{er} janvier 2014 ou plus tard.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.